

LOUS MITIEYS

D'AZUR

**B
U
L
L
E
T
I
N**
**D'
I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N**



Avec le soutien du

CA CRÉDIT AGRICOLE

AGENCE DE SOUSTONS

Le Mot du Maire

L'entrée dans le 21^{ème} siècle et le 3^{ème} millénaire ont été les événements marquants de ces deux dernières années.

Aujourd'hui, c'est au tour de la monnaie unique européenne, l'EURO, de transformer les habitudes des Axuriens dans les prochains mois et ce, à compter du 1^{er} janvier 2002

Adieu le franc lourd ou léger, au gré des générations.

Ces contraintes qui devraient se dissiper au fil du temps, ne doivent pas nous faire oublier l'objet de la mission que vous nous avez confiée au mois de mars dernier.

Au fil des pages de notre modeste journal, vous trouverez tous les renseignements sur les projets en cours ou en devenir.

Les membres du Conseil Municipal se doivent de remplir leur mission de la meilleure façon possible afin d'améliorer encore une certaine qualité de vie.

Je voudrais, dans ce modeste propos, remercier, féliciter et encourager tous les responsables et membres des associations locales qui ont su, au cours de cette année 2001, animer et faire connaître notre village.

Bien sûr, le peu d'échos répercutés à l'extérieur, tendrait à faire croire qu'il ne se passe rien à Axur. Les succès rencontrés lors des différentes fêtes associatives montrent, et au delà de toutes les espérances optimistes, que l'on sait s'amuser et s'occuper à Axur. Souhaitons-nous que cela continue encore longtemps.

La Municipalité encouragera toutes les initiatives qui contribueront à l'animation et à la renommée d'Axur.

Nous aurons l'occasion de nous rencontrer, de débattre aussi, mais je voudrais rendre hommage à Madame Nicole de Senneville qui, avant son brutal décès, avait entrepris un travail de mémoire sur notre Commune.

Monsieur de Senneville et sa fille doivent continuer son oeuvre. Je les remercie au nom de tous les Axuriens.

À l'aube de l'an 2002, que nous espérons fertile et plein de succès pour vous, vos familles et Axur, je vous souhaite beaucoup de santé et une excellente année.

Michel Laussu

AU FIL DES DOSSIERS

Aménagements des abords du lac

Les travaux traînent en longueur mais devraient toutefois être terminés courant janvier 2002.

Le site devrait présenter les aspects suivants :

3 parkings aménagés :

- le premier, proche de l'espace ludique avec accès direct depuis Azur
- le second face à l'entrée de la Paillotte, réservé pour un stationnement nocturne
- le troisième à l'entrée du Camping Municipal.

Une liaison piétonne et cyclable reliant le mini-golf à l'actuelle piste contiguë au Camping Municipal :

Les réseaux ont été enfouis pour cet usage.

Un espace ludique articulé autour de 3 pontons, dont deux à fleur ou recouverts d'eau, un observatoire étant installé sur le 3ème.

Un espace fête et aire de repos (actuel parking) entièrement aménagé pour les manifestations. Aucune voiture ne pourra se garer à cet endroit.

La plage actuelle sera, elle, affectée aux sports nautiques (bateaux, planches à voile, autres...).

Une végétation étudiée accompagnera ce projet.

A ce propos, des arbres seront plantés Route du Pesquité jusqu'à hauteur de la maison appartenant à Madame Gaillard, dans la propriété communale et non en bord de route.

Une signalisation appropriée guidera les utilisateurs du site.

Ainsi, promeneurs, touristes, chasseurs et pêcheurs pourront vivre en parfaite harmonie.

Ce n'est que la réalisation des projets déjà concrétisés aux abords des lacs de Léon, Vielle, Soustons, qui voit le jour à Azur en application des règles et des lois en vigueur. L'endroit est site classé.

Ce projet sera l'aboutissement de 6 années de réunions, concertations avec le Syndicat Mixte Géolandes, la participation des Azuriens, membres de la Commission "Tourisme" et des membres des conseils municipaux.

Communauté de communes

A compter du 1er janvier 2002, Azur est intégré dans la Communauté de communes "Maremne Adour Côte Sud" qui regroupe les communes des cantons de Soustons et Saint Vincent de Tyrosse auxquelles s'est rattachée la Commune de Saubusse.

Cette Communauté de communes a pour objet d'associer les communes membres au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'un projet commun de développement.

Compétences obligatoires :

Développement économique : création, extensions, gestion, promotions des zones ou parcs d'activités industrielles, commerciales, artisanales ou touristiques (superficie supérieure à 3ha).

Ex : Future zone industrielle de Saint Geours de Maremne.

Aménagement espace communautaire :

Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.)

Système d'Information Géographique (S.I.G.)

Accueil des gens du voyage.

Création - Aménagement - Entretien voirie :

La Communauté prend en charge tous les emprunts concernant la dette voirie à partir de l'année 1998.

Les dettes antérieures seront reprises par le biais d'une attribution de compensation.

Les travaux liés à la sécurité ne rentreront pas en ligne de compte pour le calcul des montants alloués chaque année à la Commune pour l'entretien de la voirie communale.

Ex : Route Azur - Moliets.

Création des pistes cyclables reliant les communes.

Collecte et traitement des déchets :

Compétence déléguée au S.I.T.C.O.M.

Etude d'une taxe commune.

Compétences facultatives :

- Aide sociale : service aides ménagères
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Culture et sport
- Autres : sécurité plage, médecine scolaire, etc...

Représentation :

La Commune d'Azur aura deux délégués à la Communauté de communes.
Le Conseil regroupera 58 membres.
Le bureau sera formé du Président et de 3 Vice-Présidents et 7 autres membres.

Ressources :

Dotation incitative de l'Etat : 175 F par habitant. La Communauté représente environ 45 000 habitants.

La taxe professionnelle unique : taux moyen 9,81 %
8 ans pour arriver à ce taux (taux actuel Azur : 9,21 %).

Cette taxe sera versée à la Communauté de communes.

Nous avons voulu vous donner une vision de la future Communauté de communes.

Nous organiserons, dans le 1er trimestre 2002, une réunion à laquelle vous serez tous conviés, pour débattre, vous informer avec plus d'éléments et d'exemples précis concernant Azur.

On discutera de tous les problèmes concernant notre village.

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
anciennement
Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)

Depuis le 1er avril 2001, les plans locaux d'urbanisme (P.L.U.) ont succédé aux plans d'occupation des sols (P.O.S.).

Le plan local d'urbanisme exprimera une vision stratégique de l'aménagement local, et on dessinera le ou les programmes d'actions.

Quatre types de zones subsistent :

Zone urbaine (U) : Zones où les équipements publics ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter.

Zone à urbaniser (AU) : Ces zones sont (ou pas) à la périphérie immédiate des réseaux.

Zone agricole (A)

Zones naturelle et forestière (N) : Zones à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt.

Innovation : Une superficie minimale pour les terrains constructibles ne pourra plus être exigée que si elle est liée à des contraintes d'assainissement non collectif.

Ceci n'est qu'une ébauche du devenir du P.L.U.

Syndicat Intercommunal Eau Assainissement du Marensin

Eau :

Tarifs 2002 :

Part fixe : 38,11 euros contre 45,73 euros en 2001

Prix du m³ : 0,67 euros contre 0,67 euros en 2001

A ces tarifs s'ajoutent diverses redevances et T.V.A.

Travaux prévus :

Azur : Adduction eau des maisons : Coût - Capon - Thoumazic (2 000 euros)

Attention ! Des éléments pathogènes ont été détectés lors des analyses effectuées sur le surpresseur d'eau d'Azur provenant d'un branchement autonome sur la Commune. Des recherches sont effectuées.

Il est interdit de renvoyer de l'eau d'un forage dans le réseau général, car cela entraîne une pollution avec des conséquences néfastes pour tous les consommateurs.

Assainissement :

Tarifs 2002 :

Part fixe : 38,88 euros contre 38,11 euros en 2001

Prix du m³ : 0,965 euros contre 1,07 euros en 2001

A ces prix s'ajoutent diverses redevances et T.V.A.

La taxe de raccordement sera modulable (prix moyen : 8 000 F soit 1 219,59 euros).

Travaux prévus :

- **Commune de Messanges** : Réseau ancienne colonie de vacances : coût : 51 387 euros.
- **Commune de Soustons** : Réfection réseaux Avenue Huningue et Galleben : coût : 631 155 euros.
- Construction bureaux S.I.E.A.M. (zone artisanale : coût : 254 786 euros).
- Station : travaux bassin rejet des eaux : coût : 119 839 euros.

Plan quinquennal des travaux proposés sur Azur à compter, nous l'espérons, de 2003.

- Quartiers Pesson, Labèque, Peyroux

Assainissement non collectif

Des études de sol sont effectuées dans le cadre d'un schéma directeur de l'assainissement.

L'assainissement non collectif va, peu à peu, être pris en charge par le S.I.E.A.M.

Coût du contrôle réalisation construction neuve : 137,21 euros

Coût du contrôle installation construction neuve : 38,12 euros.

Forêt

Cette année, les travaux d'entretien de la forêt communale ont été entrepris et réalisés.

Vente de pins :

- Coupe rase	(977 pins)	381 500 F	(225 F/m3)
- Poteaux	(2 053 poteaux)	14 050 F	(55 F/m3)

En association avec la D.F.C.I., la Commune a rénové le "Pont du Loup". La participation financière est d'environ 70 000 F pour un coût total de 250 000 F H.T.

Des travaux de curage de fossés (Charbonniers) ont été faits en urgence, suite aux inondations. Ils seront terminés par l'Association D.F.C.I.

Information :

Intervention des services de sécurité (pompiers) sur la Commune d'Azur en 2001 :

Secours à personnes :	23
Incendie :	1
Divers :	6
Total	30

Participation communale au budget départemental incendie :

2001 :	7 012,65 euros ou	46 000 F
2002 :	7 574 euros ou	49 682,18 F

Travaux bâtiments publics

Un nouveau hangar communal, plus pratique et spacieux, va être construit à "Dèche".

Son coût avoisinera les 450 000 F. Les travaux seront terminés en 2003.

Le financement qui accompagne ce projet s'appuie sur une subvention du Conseil Général (70 000 F) au titre du F.E.C. et sur la vente du terrain de la gare dont le prix a été fixé par les services fiscaux, à 350 000 F.

Dans la même démarche, nous engagerons l'édification d'un jardin du souvenir au cimetière (20 000 F) et la réfection des sanitaires des vestiaires du stade (60 000 F).

Les travaux des accès pour handicapés et la peinture de la sacristie de l'église seront également effectués.

La rénovation de l'ancienne salle des fêtes et de la Poste n'est pas oubliée.

Futur lotissement "La Forêt"

L'étude menée par le Cabinet de géomètre Le Deun à Messanges nous propose 11 lots.

Les demandes formulées, à ce jour, sont supérieures à l'offre.

Enfouissement réseaux

L'enfouissement des réseaux Route de Moliets a été inscrit au programme 2002. Reste à confirmer les travaux.

Dans le cadre du nouveau lotissement "La Forêt", la ligne moyenne tension située dans le champ Duler, sera supprimée.

L'éclairage public, Rue Bel Air, a été étendu.

Les services E.D.F. ont renforcé et enfoui leurs réseaux à titre gracieux.

La Commune prend en charge une partie du réseau d'éclairage public et du réseau France Télécom : coût : 125 789 F.

Ordures ménagères

Depuis le 1er octobre 2001, la collecte des ordures ménagères est assurée par les services du S.I.T.C.O.M. : Loi Solidarité Renouvellement Urbain (S.R.U.).

Le camion a été repris suivant un prix fixé par les Domaines (120 000 F) par le S.I.T.C.O.M.

Cette année 2002, les taxes seront majorées de 100 F par foyer.

La Poste

"Il y a quelques mois, le Directeur de la Poste réorganisait le service de distribution du courrier afin d'améliorer le service rendu à la population d'Azur.

Cette transformation a, en fait, privé nos villages, du receveur facteur qui représentait la face de la ruralité, pour laisser place simplement à un receveur financier.

Aujourd'hui ce costume de financier semble trop grand à Azur d'où une éventuelle restructuration de la poste locale qui fonctionnerait avec une commune voisine, hors période estivale.

Cette solution a déjà été mise en place lors de la prise des congés des personnels en 2001.

La défense d'une politique d'aménagement du territoire qui n'oublie pas les communes de petite dimension semble bien loin.

La rentabilité de l'établissement public passe avant le service rendu au citoyen. Faut-il s'en satisfaire ?

Le Conseil Municipal n'approuve pas les orientations prises par la Direction de la Poste et demande aux Services compétents une autre approche des problèmes. L'avenir de nos villages ruraux en dépend."

Texte envoyé à Monsieur le Député, Monsieur le Directeur Départemental de la Poste, Monsieur le Sous-Préfet, suite aux actions menées et envisagées par La Poste : fermeture guichet, fonctionnement proposé en alternance avec une commune voisine, partenariat avec commune.

A ce jour, La Poste participe aux frais de chauffage et paie un loyer annuel qui s'élève à 1 000 F (150 euros).

Le Camping Municipal

La saison 2001 a été bénéfique pour le Camping Municipal.

Sous la responsabilité de Jean Denis Dulas, l'équipe chargée du fonctionnement du camping a accueilli, cette année, un nombre important de touristes, en augmentation par rapport à l'an passé.

Bien sûr, le taux d'occupation, hors période 14 juillet-15 août, reste décevant.

A partir de cette année, une autre politique, impulsée par la nouvelle équipe municipale, va être mise en oeuvre, appuyée par un projet de bassin aquatique qui devrait aboutir dans les prochains mois.

Un plus, pour l'été 2002 ou 2003, si des formalités administratives devaient retarder l'exécution des travaux.

Cet investissement, important mais nécessaire, exigera de nous impliquer intensément pour réussir.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2001 s'élève à 1 297 000 F H.T. soit une augmentation de 195 500 F par rapport à 2000.

A compter de 2002, le Camping Municipal sera assujéti à la taxe professionnelle et à l'impôt sur les sociétés.

Informations diverses

Photocopie : La mention "Certifié conforme à l'original" est supprimée.

Portage repas : Une proposition concernant le repas fourni à domicile : 5 jours/semaine avec menu choisi par la personne est proposé au prix de 20 à 31 F ou 3,05 à 4,73 euros.

Un nombre minimum de personnes est souhaité pour la mise en route.

Un service de transport organisé bénévolement par les membres du C.C.A.S. d'Azur est à la disposition des personnes qui auraient des difficultés pour se déplacer hors Commune.

Le Secrétariat de Mairie est prêt à accueillir vos demandes.

Point déchetterie - tri : Continuer l'effort entrepris.

Vous ne devez plus mettre dans les conteneurs : gazon, cailloux, branches, aspirateurs.... C'est tout le monde qui est concerné et sanctionné financièrement.

S.I.V.U. Pédagogique du Marensin : Une classe supplémentaire sera construite et opérationnelle à la prochaine rentrée scolaire, à Moliets. Actuellement, il y a 152 enfants scolarisés au sein du R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

ETAT-CIVIL

Naissances

Lucile Fernandes, le 2 août 2001

Hugo Scannapiéco, le 31 août 2001

Tous nos voeux de bonheur.

Mariage

Monsieur Nicolas Darblade et Mademoiselle Béatrice Lahary, le 22 septembre 2001

Monsieur Bruno Pierre Sorin et Mademoiselle Isabelle Laussu, le 13 octobre 2001

Tous nos souhaits de bonheur.

Décès

Madame Marie Verhust, le 14 juin 2001

Monsieur Louis Mathieu Gomez, le 6 octobre 2001

Monsieur Pierre Roger Brutails, le 13 octobre 2001

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Manifestations communales

"Fleurir Azur"

Les membres de la Commission "Fleurir Azur" et le Conseil Municipal ont, cette année encore, récompensé tous les Azuriens, plus de 50, qui ont participé au fleurissement de la Commune, à travers leurs habitations.

Le lauréat incontesté sur 2001 est Monsieur René Roulet.

On citera également Mesdames Clodine Graciannette, Jocelyne Dumora, Lamoureux, Messieurs Dauga, Lacaze et Ribour, l'Hôtel des Pins, le Camping La Paillotte et le bar "Le Picachou" qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour embellir leur cadre de vie.

Félicitations aux nouveaux Azuriens : Monsieur et Madame Lasne, Monsieur et Madame Ravillon, pour leur magnifique décoration florale.

Repas de Noël :

Le traditionnel repas de Noël organisé par le C.C.A.S., en collaboration avec le Conseil Municipal, s'est déroulé le 15 décembre dernier, en présence de 110 convives, tous ravis par la qualité du repas servi.

Nous remercions bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette journée.

A l'année prochaine.

TELETHON 8 décembre 2001

C'est la première année qu'Azur s'associe à Messanges et Vieux Boucau pour lutter contre la maladie.

La manifestation a été couronnée de succès. Elle s'est clôturée par un repas où tout le monde a pu se réchauffer après avoir supporté le poids de la journée.

Le montant des fonds collectés sur les trois communes s'élève à 55 000 francs.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont portées volontaires pour donner un peu de leur temps.

Nous regrettons seulement que la population Azurienne ait été aussi peu représentée. Mais, il est vrai que l'information n'a pas été diffusée assez tôt.

Qu'à cela ne tienne, l'an prochain sera une autre année.

Le Comité des Fêtes

Cette année, nous avons eu la chance d'avoir du beau temps pour nos sardinades au Lac.

Le folklore landais plaît beaucoup aux nombreux touristes, les plus jeunes préférant bien sûr les bals disco.

Lors des fêtes locales, nous avons battu nos records de participation à la pétanque, aux courses de trottinettes et au repas champêtre.

Le concours de boules a été gagné par les frères Ozil de Soustons, les locaux Lesbats et Graciannette perdant la finale de la consolante face à Moreira et Rondeau de Soustons.

La course de trottinettes en 3 étapes, a été gagnée par Kévin Mancicidor.

Le match de rugby féminin amical du samedi après-midi, a servi de galop d'entraînement à l'équipe d'Herm, championne de France en titre, face au club de Lons évoluant en division inférieure.

Le repas champêtre, point fort de nos fêtes, s'est très bien passé, animé par la Banda de Castets "Lous Tiarrots".

Le spectacle de Flamenco, dans la salle Espace François Mitterrand, a enchanté le nombreux public présent.

Le match de foot du dimanche soir a vu la victoire de Soustons face à l'équipe d'Azur.

L'assemblée générale du Comité des Fêtes aura lieu courant janvier 2002. Les personnes désirant se joindre à nous, sont priées de s'inscrire au Secrétariat de Mairie.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs voeux pour 2002.

Les Archers d'Azur

Comme chaque année, les Archers d'Azur se sont réunis pour élire leur bureau :

Présidente :	Cathy Daleau
Vice-Président :	Jean Lamoliate
Trésorière :	Aline Laudouar
Vice Trésorier :	Sébastien Laudouar
Secrétaire :	Nathalie Pozzobon

20 archers ont repris leur licence.

Depuis le mois de septembre, nous avons repris les entraînements ainsi que les concours.

Les entraînements se déroulent : le mardi de 17 H 30 à 19 H 30
dans la salle François Mitterrand le vendredi de 18 H à 20 H
 le samedi matin de 10 H à 11 H 30

Résultats des concours :

Oeyreluy : le 20.10.2001

- Florent Pozzobon : 2ème (benjamin homme)
- Cécilia Bégards Blanco : 1ère (minime femme)
- Sylvain Pozzobon : 3ème (minime homme)
- Sébastien Laudouar : 1er (niveau 2)
- Guillaume Daleau : 3ème (niveau 2)

Lescar : le 11.11.2001

- Florent Pozzobon : 3ème (benjamin homme)
- Cécilia Bégards Blanco : 1ère (minime femme)
- Sylvain Pozzobon : 4ème (minime homme)

Mimizan : le 25.11.2001

- Florent Pozzobon : 2ème (benjamin homme)
- Matthieu Verdoux : 5ème (benjamin homme)
- Cécilia Bégards Blanco : 1ère (Minime femme)
- Sylvain Pozzobon : 4ème (minime homme)
- Guillaume Daleau : 4ème (niveau 2)
- Antonio Ezquerro : 2ème (super vétéran)

Saint Pierre du Mont : le 01.12.2001

- Guillaume Daleau : 6ème (junior)

Nous invitons toutes les personnes qui désirent essayer le tir à l'arc. Elles seront les bienvenues lors de nos entraînements.

Pour tout renseignement supplémentaire, voici le numéro de téléphone de Cathy Daleau : 05 58 48 12 74.

Comme chaque année, les jeunes archers vont passer dans vos maisons avec leur calendrier. Nous espérons que vous leur réserverez un bon accueil. Merci.

L'Association Saint Jean Baptiste

L'Association Saint Jean Baptiste d'Azur a participé à l'achat de la peinture pour la réfection de la sacristie de son église et remercie Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour sa participation aux frais des travaux.

Plusieurs personnes de notre Association ont contribué à la confection de fleurs pour la vente en faveur du Téléthon 2001 et d'autres ont aidé les bénévoles de Vieux Boucau et Messanges à la préparation et au service des repas le samedi soir.

Nous vous présentons tous nos meilleurs voeux pour la nouvelle année.

Le Coin des Retraités

L'année 2001 s'achève déjà, que le temps passe vite ! Ce deuxième semestre a connu les animations habituelles : goûter du pastis, pétanque et jeux de cartes le mercredi après-midi, la traditionnelle sortie à la frontière le 12 décembre, direction Dancharia.

Une innovation cette année, avec l'organisation d'un rallye qui a traversé Soustons, Vieux-Boucau, Messanges, Moliets, Vielle et Léon, l'occasion pour tous les participants de conforter ou de compléter leurs connaissances géographiques et historiques sur une partie du Marensin. Un grand merci aux organisateurs pour cette journée de franche rigolade, en espérant que l'expérience sera renouvelée.

Le voyage à Condom a été un régal pour les yeux et les papilles, avec visite d'une chocolaterie, d'une ferme conserverie de foie gras plus une rencontre avec un producteur d'Armagnac, sans oublier le repas sur l'eau le long de la Baise.

La prochaine assemblée générale aura lieu le mercredi 9 janvier 2002 à 14 H 30 à l'Espace François Mitterrand, en même temps que le goûter des rois. Venez nombreux assister à cette réunion et essayez d'amener vers notre Association, vos amis et voisins. Il faut convaincre les retraités réticents et leur montrer les avantages de notre convivialité.

En cette année 2001, nous avons enregistré le décès de deux adhérents : Madame Henriette Lacoste et Madame Laurence Marcon.

Le Président et le Conseil d'Administration vous souhaitent une bonne année et une bonne santé pour l'an 2002.

Les Amis d'Azur

A l'occasion de la fête des mères 2000, Azur avait reçu une importante délégation de Fresselinois venus passer le week-end dans les Landes.

Depuis plusieurs mois déjà, ceux-ci s'impatientsaient. Mais quand verraient-ils les Azuriens "envahir" les murs de leur charmante petite bourgade située au confluent des deux Creuse à 460 Kilomètres des Landes ? En fait d'envahisseurs, il n'y en eut que 17, dont 3 extérieurs à Azur.

Le départ eut donc lieu le 30 juin à 6 heures. Après un voyage de 6 heures sans histoire, nous fûmes accueillis par une délégation conduite par le Maire de la Commune, Monsieur Dugenes.

Après un apéritif de bienvenue, un repas avec des spécialités creusoises, en particulier une tête de veau sauce vinaigrette, un vrai régal, fut servi dans la salle des fêtes.

Pour digérer, une promenade pédestre le long de la petite creuse sur un chemin ombragé dans la forêt constituée d'essences variées jusqu'au confluent des deux Creuse, site que Monet a peint plusieurs fois à des moments différents de la journée.

Au retour, visite de plusieurs ateliers de peintres et cartonniers locaux. Monsieur Gaston Thiery nous a aimablement expliqué comment étaient réalisées les célèbres tapisseries d'Aubusson. Nous avons ensuite découvert le centre artistique communal de Fresselines, ce qui nous a donné l'occasion d'admirer de nombreux tableaux, aquarelles, croquis d'artistes talentueux, ainsi que d'impressionnantes tapisseries d'Aubusson, oeuvre de Georges Chazaud, cartonnier de renommée internationale.

La dernière visite de l'après-midi était consacrée à l'atelier de Monsieur André Roy, ferronnier d'art, qui transforme un bout de ferraille en pures merveilles : armoiries de villes, appliques murales... Et surprise, Monsieur André Roy nous a offert les noms de Fresselines et d'Azur en fer forgé. Ceux-ci seront fixés sous le balcon de la Mairie.

A 18 heures, les familles d'accueil sont venues nous prendre en charge afin que nous puissions effectuer une toilette bienvenue avant le repas réunissant environ 80 convives, repas au cours duquel furent servies d'autres spécialités creusoises, dont un pâté de pomme de terre en croûte étonnant.

Après une nuit de sommeil réparatrice et un copieux petit déjeuner, promenade en vedette sur le plan d'eau résultant de la construction du barrage d'Eguzan situé à 12 kilomètres en aval.

La navigation sur la Creuse a duré 1 heure 1/2 ; nous avons pu admirer des sites pittoresques tout au long du parcours.

De retour au village, nous sommes allés inaugurer la buvette municipale et avons pris un dernier repas aussi copieux que les autres.

Comme toute bonne chose doit malheureusement cesser, après avoir reçu chacun un gâteau aux noisettes en souvenir, nous avons dû quitter, bien à regret, nos amis Fresselinois vers 16 heures pour le retour à Azur.

Un léger détour nous a permis de nous recueillir une heure dans les ruines du village martyr d'Oradour sur Glane dans la Vienne, près de Limoges.

Arrivée à Azur vers minuit un quart. Bien entendu, tout le monde était fatigué, mais conscient d'avoir vécu deux journées exceptionnelles au cours desquelles nous avons surtout apprécié la gentillesse et la disponibilité des habitants de Fresselines, qui nous ont, non seulement hébergés chez eux en toute simplicité, mais ont aussi préparé tous les repas, le village ne possédant ni hôtel, ni restaurant.

Ce qui est regrettable, c'est le faible nombre de participants à ce voyage, qui, j'en suis sûr, sont disposés à renouveler cette expérience.

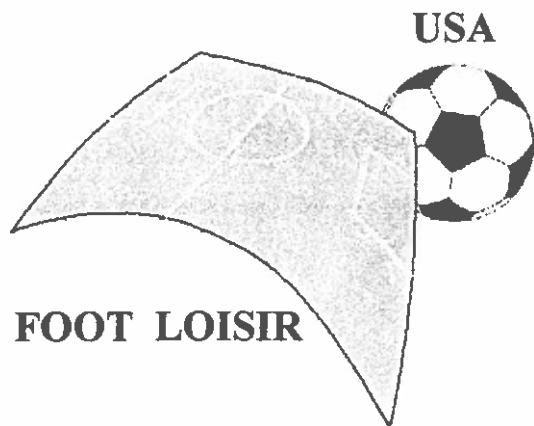
La prochaine fois, parce qu'il y aura une prochaine fois, j'espère que nous serons beaucoup plus nombreux. N'hésitez pas, les Fresselinois ont un coeur énorme et une grosse capacité d'accueil.

Encore mille fois merci à eux tous.

Christian Charlier

P.S. : Le transport était assuré par la Société Domejean de Peyrehorade qui avait mis à notre disposition un bus de 27 places, climatisé, avec sièges inclinables et vidéo.





Après une bonne saison 2000-2001 qui s'est joyeusement clôturée le samedi 16 juin à l'occasion du tournoi, regroupant six équipes, ainsi que du repas qui l'a suivi, auquel de nombreux Azuriens ont participé dans la joie et la bonne humeur, nous avons débuté la saison 2001-2002 le samedi 18 août. Le premier match a eu lieu le dimanche 26 août à l'occasion des fêtes locales. Depuis, des matchs ont été disputés régulièrement dans une ambiance toujours aussi bonne.

Les entraînements ont lieu le samedi à 15^H 30 et des matchs sont disputés environ deux fois par mois ; soit le samedi après midi, soit le dimanche matin.

Le président, le bureau et les joueurs remercient tous les Azuriens pour l'accueil qui leur a été réservé lors de leur passage pour la vente des cartes de membre honoraire du foot.

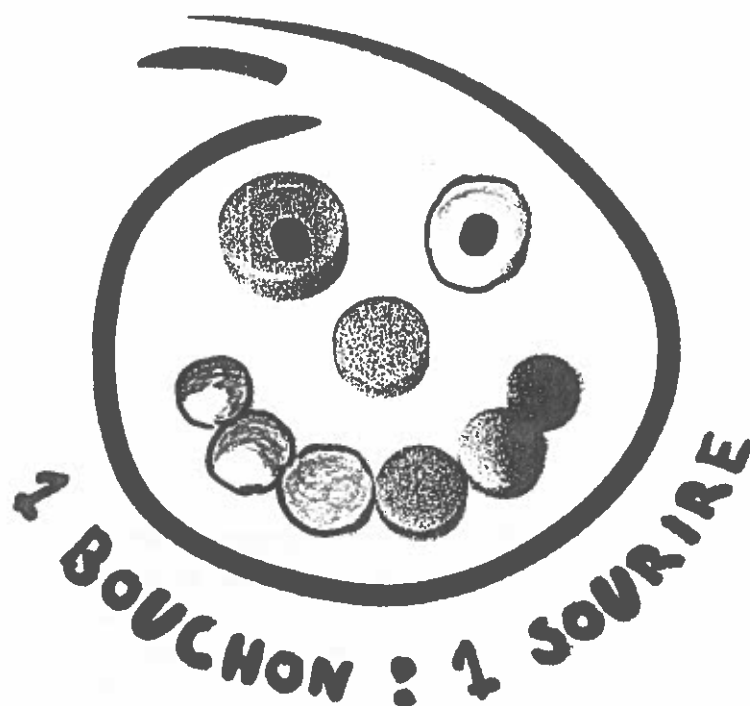
De plus, nous remercions toutes les personnes ayant participé à nos différentes manifestations ainsi que tous les bénévoles qui aident à l'organisation des activités et repas du club.

Enfin, le dernier mot sera adressé aux employés communaux pour l'entretien du stade ainsi qu'à monsieur le Maire et ses Conseillers pour le soutien qu'ils nous apportent.

Quelques dates à retenir pour 2002 :

- * Samedi 16 février : Repas du foot à 20^H 00, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.
- * Samedi 15 juin : de 10^H 00 à 18^H 00 : Tournoi de foot rassemblant six équipes, suivi d'un repas à 19^H 30, à l'Espace François Mitterrand, réunissant les participants ainsi que toutes les personnes d'Azur désirant se joindre à nous.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUS.



Les Bouchons d'Amour
Association « Un bouchon : un Sourire »

Ne jetez plus vos bouchons plastiques, Récoltez les !!!

Cette association créée en février 2001, et parrainée par Jean-Marie BIGARD, récupère les bouchons plastiques de bouteilles de boissons : eaux, sodas, lait

- ✓ pour acheter du matériel pour handicapés
- ✓ pour financer le fonctionnement d'un orphelinat à Madagascar.

Après avoir été collectés par sacs de 100 litres, ces bouchons sont vendus pour être recyclés. C'est avec l'argent de ce recyclage que l'association compte acheter ce matériel.

Toute personne bénévole, particulier ou association, peut participer et contribuer à la fois à la protection de l'environnement et en même temps à une œuvre humanitaire.

Un point de collecte est mis en place à la Mairie d'AZUR, aux heures d'ouverture. Vous serez informés régulièrement des résultats départementaux et nationaux. Pour plus de renseignements : site internet : www.bouchonsdamour.com

Michel Laussu, Maire d'Azur

et

son Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter à la présentation

des voeux du nouvel an,

le samedi 5 janvier 2002, à 17 h

à la salle François Mitterrand.



Myron Angus

Bonne
Année

